

Jean-Pierre Sueur est intervenu au Sénat ce 13 octobre pour défendre la proposition de loi instaurant un devoir de vigilance pour les « sociétés mères », dont les filiales oeuvrent à l'international.

Il s'agit de lutter contre l'exploitation des êtres humains – y compris des enfants – dans des conditions dangereuses et préjudiciables à leur santé et à leur sécurité.

À ceux qui ont craint que ce texte porte atteinte à la compétitivité des entreprises françaises, Jean-Pierre Sueur a répondu en évoquant la mémoire de Victor Schoelcher, qui fut sénateur, et a fait voter la loi abolissant l'esclavage. Il a dit : « *C'est comme si on lui avait reproché à l'époque de pénaliser la France et son industrie par rapport aux autres pays où l'esclavage restait en vigueur.* »

>> [Le compte-rendu de son intervention](#)

>> [La vidéo de son intervention](#)

>> [La République du Centre du 14 octobre](#)